

## économie

# Linnet fait le lit des hôpitaux

Spécialisée dans le mobilier hospitalier, la société basée à Chambray vient de décrocher un marché national auprès des plus grands établissements de santé.

Le tableau n'est pas noir pour tout le monde. Dans le contexte de crise que l'on connaît, il y a des entreprises qui vont de l'avant et qui tirent leur épingle du jeu. C'est le cas de Linnet France, l'antenne commerciale d'un groupe germano-tchèque basée à Chambray-lès-Tours.

Dans le courant de l'été, cette jeune société qui emploie 23 salariés, a remporté un appel d'offres lancé par le groupement d'achat des 52 plus grands hôpitaux de l'Hexagone (hors Paris). « Ce marché porte sur une commande de 3.500 lits médicalisés et un chiffre d'affaires de 4 M€ au minimum. Il court sur trois et, au final, on peut espérer qu'il sera deux fois plus important », se réjouit Éric Mougin, le président de Linnet France.

Face à une concurrence très vive dans le secteur, les agents commerciaux de la société de Chambray ont su faire valoir la technologie innovante de sa gamme de produits conçus et



Éric Mougin, le patron de Linnet France, a le sourire. Sa société va fournir au moins 3.500 lits aux principaux CHU en France.

fabriqués en Tchéquie. Linnet a notamment inventé le lit à colonne électrique qui permet au patient de se mouvoir plus fa-

cilement. « Nous avons été retenus parce que l'on était les mieux disant. Pas les moins chers », insiste Éric Mougin en

soulignant par ailleurs la bonne santé financière de son groupe.

## Innovation

Avec ce nouveau marché, Linnet s'affirme comme le nouveau challenger en France du leader mondial du mobilier hospitalier, l'américain Hill Rom. « Notre ambition est de doubler notre chiffre d'affaires dans les trois ans à venir », embraye Éric Mougin.

Pour atteindre cet objectif, Linnet mise plus que jamais sur ses capacités d'innovation et le renouvellement permanent de ses produits. A Chambray, les agents commerciaux s'efforcent de mieux cerner les demandes du marché. En Tchéquie, les bureaux d'étude travaillent actuellement sur des matelas thérapeutiques à air ou des lits d'hôpitaux « communicants » dotés de télé-surveillance et d'écran interactif. L'univers hospitalier est en perpétuelle mutation.

Pascal Denis

## à chaud

## Les Kuka en grève

Après une première journée de grève la semaine dernière, les Kuka ont engagé une grève illimitée hier sur la zone du Menneton à Tours. La grande majorité des 84 salariés menacés par le plan de la direction, y compris les équipes en intervention sur les chantiers, ont fait un sit-in devant les locaux. Aujourd'hui, l'ensemble du personnel se rend à Montigny dans les Yvelines où se déroule une nouvelle rencontre direction-CE. Les Kuka réclament une prime extralégale de 40.000 € ainsi qu'une période de 12 mois de reclassement. Olivier Cayot, délégué du personnel, rappelle que le site de Tours a déjà été touché par une trentaine de départs au début de l'année. Quant à une éventuelle reprise de l'activité, « on n'a pas de vision », relève-t-il.



Les grévistes ont tué le temps en attendant de monter en bus au siège.

## le chiffre

# 56 %

C'est en pourcentage la progression du nombre d'ouvertures de procédures collectives entre 2007 et 2009 sur la période des huit premiers mois de l'année en

Indre-et-Loire. Le tribunal de commerce a enregistré 269 ouvertures début 2009 contre 173 il y a deux ans. La crise qui s'était répercutée sur l'activité du tribunal de Tours dès 2008 (+ 23 %), a donc accru ses effets cette année (+ 27 %) en touchant particulièrement les services et le bâtiment. Lors de la séance de mardi, un petit cabinet d'architecte a ainsi été placé en redressement judiciaire.

## en bref

## BATIMENT Un trophée à l'entreprise Dominges

Le réseau des entreprises du plâtre et de l'isolation a aussi ses trophées. L'entreprise Dominges d'Amboise a remporté le challenge régional en catégorie technique pour les travaux réalisés à la Banque Populaire de Tours.

## réaction

## “ Nous sommes des boucs émissaires ”

Le malheur des uns fait-il le bonheur des autres ? On pourrait être tenté de le croire en comparant les fortunes diverses de Linnet et de la société Coronat Médical, basée à Rochecorbon. Rachetée en 2006 par un groupe japonais, cette vieille entreprise tourangelle traverse aujourd'hui de graves difficultés. Cet été, elle a annoncé un plan social et la

suppression de 40 emplois. La faute à Linnet ? C'est ce que laisse entendre son P-DG, Jean-Michel Le Bolloch, en déplorant la concurrence venue des pays à bas coût de main-d'œuvre (en l'occurrence la république tchèque). Une accusation que récuse formellement Éric Mougin, lui-même ancien salarié de

Corona. « Nous sommes des boucs émissaires, rétorque le patron de Linnet. Nous ne sommes pas présents sur le marché de l'hébergement qui représente 70 % du fond de commerce de Corona. Nous ne sommes donc pas directement concurrents ». Éric Mougin précise qu'une partie de la gamme de Linnet France

(matelas, fauteuils, chevet...) est produite dans l'Hexagone, par le biais de la sous-traitance. Il indique par ailleurs que le groupe japonais Paramount fabrique la majeure partie de ses produits en Chine en assurant que la délocalisation des activités de Corona est depuis longtemps à l'ordre du jour.

## économie

# Un site Internet à votre image

Adrien Boulard, étudiant à l'Iseme de Tours, a créé son entreprise en juin 2008 à l'âge de 21 ans. Il est actuellement en troisième année et devrait être diplômé en janvier 2010. Il est le premier étudiant de son école à avoir créé son entreprise pendant sa formation. L'entreprise Mediadi s'occupe donc de la création de sites Internet « clés en main ». « On ne se contente pas de créer le site, on accompagne et on conseille sur le long terme ».

Son école lui a donné la possibilité de se lancer. « Elle a fait travailler les idées. Elle ne m'a pas aidé financièrement mais elle a donné son avis. Elle m'a aussi permis de faire l'alternance obligatoire en troisième année au sein de ma propre entreprise ». Il dispose d'un suivi particulier



Adrien Boulard est le premier étudiant de son école à avoir créé son entreprise, Mediadi, pendant sa formation.

puisqu'il participe à des réunions avec la chambre du commerce et l'Iseme dans lesquelles il explique ses avancées et ses projets. « Je ne rends de comptes à personne mais je reçois les opinions de professionnels qui ont

de l'expérience ». Concernant les valeurs portées par son entreprise, il précise : « Faire dans le qualitatif, le quantitatif ne nous intéresse pas. Dans nos sites, on privilégie l'ergonomie, le design et l'originalité.

C'est du sur-mesure, chaque site est différent et correspond aux attentes des clients. Il est impliqué dans son projet ». Il assure ne pas faire payer les frais de suivi car « on perd de l'argent seulement en apparence. En fait les clients sont satisfaits et diffusent notre nom. On mise sur la bouche à oreille ».

Mediadi ne se contente pas de créer des sites, son offre clé en main comprend aussi les affiches, la création de logos, les flyers, etc.

Ses clients ne se limitent pas aux entrepreneurs tourangeaux, des sociétés parisiennes et américaines font aussi appel à la jeune société.

Romain Legendre

Mediadi : 55, rue Nationale.  
Tél. 02.47.64.84.75.  
www.mediadi.fr